

Droit et contraception : état des lieux, état des luttes

Lisa Carayon

L'histoire du droit de la contraception est moins connue que ne peut l'être celle de l'avortement. Pourtant, l'encadrement normatif de la contraception est tout aussi important pour la liberté reproductrice des personnes, et en particulier des femmes. Cette communication explorera les normes juridiques qui régissent actuellement la contraception en tentant d'en montrer les présupposés et des limites qui, d'une part, font toujours porter la charge contraceptive principalement sur les femmes et, d'autre part, orientent les choix des femmes vers certaines méthodes contraceptives, au détriment d'une véritable liberté reproductive. Nous pourrions alors ensemble envisager les futures pistes de revendications dans le champ juridique.